



NEWSLETTER N°12

Novembre 2009

Actu

LE GROUPE DES LABORATOIRES LCA REJOINT ARVALIS

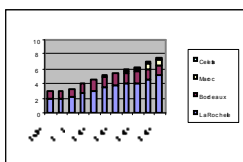


« Le groupe des laboratoires LCA (Laboratoire Centre Atlantique) a rejoint le pôle des laboratoires professionnels, partenaires de ARVALIS Institut du végétal, tout en préservant son autonomie d'entreprise ».

Ce pôle analytique comprend donc désormais trois entités, SAS Laboratoire, Agro-Systèmes, et le groupe LCA, sous l'égide de ARVALIS-Institut du végétal.

L'objectif est de développer les capacités des laboratoires pour répondre aux besoins de ses clients dans les domaines d'activités des analyses de terres, de produits et déchets organiques, d'eaux et de végétaux (pathologies, pesticides...).

FORTE CROISSANCE POUR LE LABORATOIRE LCA



Dans un contexte économique difficile, notamment en agriculture, LCA poursuit sa croissance. Le groupe des laboratoires (France et Maroc) atteint désormais un chiffre d'affaires consolidé de 7,9 M€. Soit 12% de progression de C.A. par rapport à N-1 tout en préservant une bonne rentabilité. Cette évolution est principalement due à une diversification des métiers du LCA dans le domaine des pesticides et des eaux usées.

SUBSTANCES DANGEREUSES DANS L'EAU (RSDE) – NOUVELLES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES POUR LES INDUSTRIELS.

Le 5 janvier 2009, le ministère de l'environnement publiait une circulaire concernant la mise en œuvre de la seconde phase du plan national de recherche et de réduction des substances dangereuses pour le milieu aquatique. Toutes les ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement) soumises à autorisation et ayant un rejet direct ou indirect dans le milieu naturel sont potentiellement concernées d'ici 2013. 38 sous-secteurs d'activités sont ciblés, avec des listes spécifiques de substances à rechercher.

Vous êtes une ICPE soumise à autorisation et vous faites l'objet d'un projet d'arrêté préfectoral complémentaire dans le cadre de cette circulaire RSDE ?

LCA vous propose son expérience, ses compétences (prélèvements, analyses) et sa réactivité pour que vous puissiez fournir une réponse conforme à ces nouvelles exigences réglementaires.

[Lire la suite](#)

+ d'infos : [Christophe Lechevallier](#) - Tél. 06 32 54 83 74

VALIDATION DE L'AUTOSURVEILLANCE DES REJETS INDUSTRIELS

LCA a été habilité le 12 octobre 2009 par l'agence de l'eau Adour Garonne pour assurer la validation de l'auto-surveillance (débit, prélèvement et analyse) des rejets industriels sur le bassin de l'agence.

L'arrêté ministériel du 21 décembre 2007 précise qu'une validation périodique doit être réalisée par un organisme indépendant à l'industriel et référencé par l'agence de l'eau. L'objectif de cette validation est de vérifier la conformité des dispositifs d'auto-surveillance et de suivi régulier des rejets aqueux vis-à-vis des prescriptions techniques de l'Agence de l'eau Adour Garonne. Dans la pratique, cette validation se traduit par :

- la description de l'ensemble des dispositifs constituant le système d'auto-surveillance et de suivi régulier des rejets : mesure de débit, prélèvements et analyses,

En bref ...



LCA Présent au SITEVI
1/2/3 décembre prochain
Stand 9B 002 Hall9
www.sitevi.com



OPTIMISER VOTRE FERTILISATION AVEC L'ANALYSE DE RELIQUATS AZOTÉS

Opération spéciale du 15 décembre au 15 avril 2010

L'Offre du LCA :

- Les **mesures** (MS, NH₄, NO₃) à **9,30€HT** l'horizon,
- le **conseil** de fertilisation à **8,20€HT** la parcelle,
- Des **délais** court : vos résultats sous **8 jours**

+ d'infos : [brochure ici](#)
[François-Michel](#)
Tél. **06.77.94.39.17**

- a auto-surveillance et de suivi régulier des rejets : mesure de débit, prélèvements et analyses,
- l'évaluation de la qualité de fonctionnement de ces dispositifs,
- la vérification de l'application des dispositions définies chez l'industriel : procédures, modes opératoires et tenue des enregistrements.

Sont concernés les industriels dont les résultats d'auto-surveillance sont utilisés pour le calcul de la redevance versée à l'agence de l'eau pour pollution d'origine non domestique (article L213-10-2 du code de l'environnement).

+ **d'infos** : [Vincent De La Poterie](#) – Tél. 06 33 34 55 89

Laboratoire LCA

Z.I. Chef de Baie

1, rue Samuel Champlain

17074 LA ROCHELLE

Tél. 05 46 43 45 45

[Rédaction Désabonnement](#)

NOUVEAUX RAPPORTS D'ANALYSES DISPONIBLES, POUR LES AMENDEMENTS ORGANIQUES NF U 44-051

Un nouveau type de bulletin, spécifique à tout produit organique devant répondre au cahier des charges de la norme NF U 44-051, a été mis en place et est désormais disponible pour toute demande d'analyse sur ces produits. (ce bulletin concerne les analyses physico-chimiques).

[***Lire la suite***](#)